

**SIVOS Ermenonville - Montagny**  
(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)  
Compte rendu de réunion

**Date** : 15 avril 2008

**Lieu** : Mairie de Montagny Sainte Félicité

**Objet** : Réunion SIVOS

**Participants** : Voir liste en annexe 1

**Diffusion** : Voir liste en annexe 2

**SECRETARE DE SEANCE** : Alain Pétrement

## **1. COMPTE RENDU PRECEDENT**

Le précédent compte rendu est approuvé. Le registre des délibérations est signé en séance.

## **2. PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Comme suite au renouvellement des Conseils Municipaux de mars 2008, chaque Conseil Municipal a élu de nouveaux délégués au SIVOS.

Ont été élus :

☞ Pour Ermenonville :

- Titulaires : Magalie Mouysset, Nathalie Marroig, Alain Pétrement
- Suppléants : Stéphanie Vancompernelle, Jean-Michel Cazères, Olivier Lenay,

☞ Pour Montagny-Ste-Félicité :

- Titulaires : Sylvie Gon, Jean-Paul Douet, Jacques Maquet
- Suppléants : Isabelle Crombez, Jean-François Picou, Daniel Vonck.

## **3. ÉLECTION DU PRESIDENT**

Le doyen de l'assemblée, Daniel Vonck, conduit les débats pour procéder à l'élection du président et demande qui se présente.

Jean-Paul Douet est candidat.

Bien qu'une alternance ait été envisagée pour la présidence du SIVOS, Alain Pétrement mentionne qu'en ce début de nouveau mandat, il serait souhaitable dans un souci de continuité de reconduire Jean-Paul Douet à la présidence du SIVOS.

Jean-Paul Douet est élu Président à l'unanimité.

Le président étant élu, il conduit la suite de l'ordre du jour.

## **4. ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT**

Alain Pétrement mentionne qu'il a été pris pour habitude de prendre pour vice-président un délégué d'une autre commune. D'autre part, Alain Pétrement ne souhaite pas être candidat pour des raisons déontologiques, son épouse étant personnel du SIVOS.

Magalie Mouysset se présente comme Vice-présidente.

Magalie Mouysset est élue Vice-présidente à l'unanimité.

## 5. BUDGET 2008

La répartition des charges est donnée en annexe 3. Les clefs de répartition ne sont pas modifiées.

Dépenses :	260 230,87 €
Recettes :	103 708,48 € (participation des parents et de la CAFO)
Reste communes :	156 522,39 € qui se répartit comme suit :
	120 663,77 € pour Ermenonville,
	35 858,62 € pour Montagny.

Le Compte Administratif 2007 est commenté et sert de référence pour établir le Budget primitif 2008.

Les augmentations des dépenses par rapport à l'année 2007 sont dues principalement :

- ☞ En Investissement :
  - Matériel de bureau et informatique : 4500€
- ☞ En fonctionnement :
  - Charges de personnel
    - 12 000€ - (1 poste d'ATSEM supplémentaire suite à ouverture de classe)
    - 2 000€ - Assurance personnel
    - 10 000€ - Supplément d'heures Cantine
    - 1 000€ - Centre aéré des mercredis
    - 5 000€ - Secrétariat
  - A caractère général
    - 1 000€ - Assurance
    - 15 000€ - Charges 2006 + EDF à commune de Montagny

Le président du SIVOS sort lors du vote du Compte Administratif 2007. Le CA 2007 est approuvé à l'unanimité.

Le compte de gestion étant rigoureusement identique au compte administratif, il est voté à l'unanimité.

Le président rejoint la séance et propose au vote le Budget Primitif 2008.

Le BP 2008 est adopté à l'unanimité.

## 6. BILAN CANTINE, PERISCOLAIRE ET CENTRE AERE

La charge de travail de la cantine ayant évolué, il est proposé de prendre du personnel complémentaire. Une personne bénéficiant d'un CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) subventionné à 60% sera recherchée.

A la suite de litiges ou réclamations de parents, le SIVOS décide de la création d'une Commission de conciliation formée d'un délégué de chaque commune.

Magalie Mouysset et Sylvie Gon se proposent et sont élues à l'unanimité.

Comme mesure complémentaire afin d'assurer une meilleure traçabilité des événements durant le service, il est décidé de créer un journal de bord pour :

- La cantine,
- Le périscolaire.

## **7. DELIBERATIONS**

### **TRANSPORT PISCINE**

Les classes ayant une activité piscine prévue, le président propose de prendre une délibération pour demander une subvention au conseil général pour le transport nécessaire pour se rendre à la piscine.

Les membres du SIVOS votent la demande de subvention à l'unanimité.

### **INDEMNITES DU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC**

Le comptable du Trésor Public assurant le suivi du Compte de Gestion, une délibération est nécessaire pour effectuer le versement de son indemnité.

Les membres du SIVOS votent le versement de l'indemnité à l'unanimité.

### **HEURES DE MENAGE**

Lors de la précédente réunion du SIVOS, un bilan avait été fait entre les heures de ménages faites par le personnel ATSEM et les heures de ménages faites par le personnel dédié exclusivement à cette tâche.

Les coûts horaires de ces deux catégories de personnel étant sensiblement équivalents, les heures de ménages réalisées par les ATSEM (14 heures) se faisant exclusivement à Ermenonville et étant entièrement facturées au SIVOS, il est proposé de facturer un nombre d'heures équivalent au SIVOS pour le ménage de l'école de Montagny.

Les membres du SIVOS votent la facturation d'un nombre d'heures de ménage équivalent de l'école de Montagny au SIVOS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

## **Annexe 1 : Liste des participants**

### PRESENTS :

Jean-Paul Douet	Président du SIVOS
Magalie Mouysset	Vice Présidente du SIVOS
Nathalie Marroig	Membre titulaire
Alain Pétrement	Membre titulaire
Sylvie Gon	Membre titulaire
Isabelle Grombez	Membre suppléant
Stéphanie Vancompernelle	Membre suppléant
Daniel Vonck	Membre suppléant
Véronique Locre	Secrétaire du SIVOS
Catherine Pétrement	Animatrice cantine et périscolaire
Marie-Ange Duval	Animatrice cantine et périscolaire
Rachel Stein	Elue Montagny et observatrice

### EXCUSES :

Jacques Maquet	Membre titulaire
Jean-Michel Cazères	Membre suppléant
Olivier Lenay	Membre suppléant
Jean-François Picou	Membre suppléant

## **Annexe 2 : Liste de diffusion**

Les participants, les personnes excusées, plus  
Alain Pétrement Maire d'Ermenonville  
Jean-Paul Douet Maire de Montagny

### Annexe 3 : Répartition des charges 2008

	Ermenonville		Montagny		Infos total	charges total
	Infos Ermenonville	charges Ermenonville	Infos Montagny	charges Montagny		
Potentiel fiscal	609 757.00 €	9 255.25 €	112 086.30 €	1 701.31 €	721 843.30 €	10 956.57 €
DGF 2008	531 827.00 €	38 629.96 €	49 990.00 €	3 631.09 €	581 817.00 €	42 261.05 €
Nbre habitants	871	34 875.37 €	419	16 777.02 €	1290	51 652.39 €
Nbre enfants	102	37 903.19 €	37	13 749.20 €	139	51 652.39 €
<b>total charges</b>		<b>120 663.77 €</b>		<b>35 858.62 €</b>		<b>156 522.39 €</b>

dépenses		260 230.87 €
recettes		103 708.48 €
reste à charge des communes - art 7474		156 522.39 €
<b>répartition</b>		
potentiel fiscal	7%	10 956.57 €
DGF	27%	42 261.05 €
nbre habitants	33%	51 652.39 €
nbre enfants	33%	51 652.39 €